



IBPT

INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'IBPT publie les statistiques du secteur des communications électroniques 2012

Bruxelles, le 30 mai 2013 – L'IBPT a publié aujourd'hui les statistiques annuelles se rapportant au secteur des télécommunications. Il en ressort que les prix moyens de la téléphonie fixe (-11%) et de la téléphonie mobile (-5%) ont continué de chuter. La Belgique reste dans le peloton de tête en matière de déploiement de la large bande fixe à haut débit. La large bande mobile a augmenté pour atteindre quasiment le même niveau que la pénétration de la large bande fixe. La tendance à acheter des offres conjointes s'est poursuivie.

1. Contexte du marché: chiffres d'affaires à la baisse, pourcentage d'investissements à la hausse, emploi légèrement en baisse

- L'IBPT estime la totalité des **investissements en télécoms** des 11 opérateurs télécoms en 2012 à 1,254 milliards d'euros. Ces investissements exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires télécoms fixes et mobiles ont augmenté pour passer de 16,6 à 17,4% en 2012.
- Le **chiffre d'affaires total** des télécommunications et de la radiodiffusion a chuté de 4,8% pour atteindre 8,26 milliards d'euros. Les revenus générés par la large bande mobile ont progressé de 67,5% pour atteindre 0,34 milliard d'euros. Les revenus vocaux et les revenus générés par la large bande fixe ont reculé. Les revenus vocaux fixes ont perdu 6,3% pour atteindre 1,24 milliards d'euros alors que les revenus vocaux mobiles ont diminué de 6,5%, pour retomber à 1,82 milliards d'euros.
- **L'emploi** a légèrement baissé en passant de 19.102 équivalents temps plein (ETP) en 2011 à 18.916 en 2012.

2. Téléphonie fixe: le prix moyen de la téléphonie fixe a enregistré une baisse de 11%

- **Le prix moyen** par minute vocale fixe est passé de 4,29 eurocents/minute en 2011 à 3,82 eurocents/minute en 2012 (**baisse de 11,6%**).
- La téléphonie fixe affiche pour la première fois une **hausse en volume de minutes vocales** (+3,2% jusque 12,28 milliards de minutes) grâce au nombre croissant de minutes vers les appareils mobiles: hausse de 29%, pour atteindre 2,02 milliards de minutes. Le nombre de raccordements pour la téléphonie fixe reste constant en avoisinant les 4,63 millions. Le succès permanent des offres groupées multiple play et des plans tarifaires permettant de téléphoner gratuitement d'un appareil fixe vers un appareil mobile est à l'origine de l'érosion du marché des raccordements téléphoniques fixes.
- En 2012, **les opérateurs alternatifs** ont vu leur part de marché **croître** en termes de volume, en passant de 38,7% à 40%.

3. Téléphonie mobile: rotation de la clientèle en hausse, diminution du prix moyen de 5%

- **La rotation de la clientèle augmente** sous l'impulsion de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi télécoms en octobre 2012. Depuis cette date, une plus forte croissance du nombre de transferts de numéros a pu être observée, et ce, surtout sur le marché mobile (effet net calculé de 90.000 portages mobiles).

- **Le prix moyen** pour établir un appel vocal mobile en tant qu'abonné auprès des trois opérateurs de réseau mobile belges a chuté en passant de 13,8 eurocents/minutes à 13,1 eurocents/minute (**baisse de 5%**).
- Le 1er janvier 2012, la troisième phase de la diminution progressive des tarifs de terminaison mobile (MTR) a été réalisée. Par conséquent, le tarif de terminaison d'appel réel maximum de Belgacom est passé de 3,83 à 2,46 eurocents/minute. Pour Mobistar et KPN Group Belgium, les tarifs de terminaison d'appel maximums s'élèvent donc respectivement à 2,62 eurocents/minute et à 2,92 eurocents/minute. En 2012, la diminution des tarifs de terminaison d'appel vocal mobile a eu un impact de 50 millions d'euros sur les revenus générés par la terminaison d'appel nationale.
- **L'utilisation mobile continue de croître en 2012.** Le nombre de minutes vocales depuis un téléphone mobile a augmenté de 4,1% pour atteindre 15,47 milliards de minutes. Le volume d'appel mensuel moyen par abonné mobile actif augmente de 100 à 101 minutes. La pression concurrentielle des plans tarifaires gratuits pour les appels fixe-mobile explique cette tendance.
- Le nombre d'abonnés mobiles actifs (MVNO compris, à l'exception du M2M) a chuté jusqu'à 12,31 millions fin 2012. La baisse de 0,5% est surtout due à la suppression des clients inactifs du fichier clients. Par contre, **la part de MVNO continue de croître.** En 2012, la croissance des clients MVNO actifs s'élevait à 1.872.735 clients en Belgique, ou 27,4%.
- Des revenus de détail inférieurs générés par les communications vocales mobiles (-5,6%) combinés à une diminution du nombre d'abonnés aux communications vocales mobiles auprès des trois opérateurs de réseau mobile belges (-7,9% à 9,93 millions) induisent **un ARPU mobile qui augmente, en passant de 14,5 à 14,9 euros/mois.**
- Le nombre total de messages SMS envoyés par les utilisateurs mobiles (MVNO compris) s'élevait en 2012 à 25,4 milliards, soit 20% de plus qu'en 2011. L'abonné actif moyen a également envoyé 28 messages SMS de plus qu'en 2011: **soit au total, 171 SMS par mois.** Le prix moyen par SMS de détail des trois opérateurs de réseau mobile belges s'élève en 2012 à 1,8 eurocents.

4. Large bande fixe: La Belgique toujours dans le peloton de tête européen en matière de déploiement de la large bande fixe à haut débit

- La tendance à utiliser la large bande dans une catégorie de vitesse supérieure se poursuit. En 2012, la part de lignes large bande classées dans la catégorie de l'Internet super rapide (> 30 Mbps) est passée de 32 à 58%. Au sein de l'Europe, **la Belgique est à la tête du classement relatif au déploiement de la large bande fixe à haut débit.** Dans le classement européen des pays comptant la part la plus importante de lignes large bande super rapide, la Belgique s'empare de la première place en 2012 (53,7%). En matière de pénétration de la large bande super rapide auprès des ménages, la Belgique renforce sa position de tête en 2012 en passant à 17,5%, par rapport à 10,4% l'année précédente.
- Le marché de la large bande fixe en Belgique a continué de progresser en 2012, pour atteindre 3,69 millions de lignes. Avec une hausse de 146.949 lignes large bande fixes, le marché de la large bande fixe **n'a pas atteint le niveau des années précédentes** (+177.035 en 2011 et +236.893 en 2010).
- Comparé à juillet 2012, **la pénétration large bande a enregistré une hausse de 32,6% à 33,2%.** La Belgique, ainsi que huit autres pays UE, dépasse ainsi le seuil de 30 lignes large bande pour 100 habitants.

5. Large bande mobile: hausse de la pénétration mobile jusqu'à 32,8%

- La pénétration large bande mobile affiche une **croissance de 19 à 32,8%** pour atteindre le même niveau que la pénétration large bande fixe (33,2%). Le nombre d'utilisateurs de données mobiles actifs auprès des opérateurs de réseau mobile a augmenté de 62,2% pour atteindre un chiffre de 4.148.206. L'augmentation de la pénétration large bande mobile est essentiellement imputable aux appareils mobiles (de 15,7 à 28,5%). Le degré de pénétration des cartes de données mobiles n'a augmenté que de 3,3 à 4,3 %.
- Avec une pénétration large bande mobile 3G de 32,8 % fin juin 2012, **la Belgique se trouve dans le bas de la comparaison européenne.** Même si toutes les lignes Internet mobile via 2G-2,5G sont comptabilisées, la pénétration grimpe jusqu'à 36,1% à la fin du premier semestre de 2012 et jusqu'à 39,9% à la fin de 2012.
- 39,7% du nombre total d'utilisateurs mobiles actifs utilisent des données mobiles et un utilisateur de données mobiles actif **consomme en moyenne 60 méga-octets.**

- Une forte augmentation du nombre d'utilisateurs actifs de données mobiles, combinée à des revenus de détail supérieurs, résulte en un **ARPU données mobiles (MVNO non compris) qui baisse de 9,9 à 6,6 euros/mois**.
- **Les revenus de détail nets générés par les services de données mobiles ont augmenté de 32%** pour atteindre 305,31 millions d'euros. Ce qui fait augmenter leur part dans le chiffre d'affaires de détail mobile des trois opérateurs de réseau mobile de 6 à 8% .

6. Offres conjointes: la tendance à acheter des offres conjointes se poursuit

- La tendance à acquérir plusieurs produits auprès d'un seul et même fournisseur se poursuit: En 2012, 57% des ménages belges ont acheté plusieurs services auprès du même fournisseur, contre 49% un an plus tôt. Dans le nombre total d'offres conjointes, la part du double play recule (de 40 à 37%) au profit **du triple play (de 56 à 58%)** et du quadruple play (de 3 à 4%). 7,3% des offres conjointes résidentielles ont une composante mobile contre 6,3 % l'année précédente.
- La **part de la télévision numérique** dans le nombre total de raccordements TV passe de 68 à 77%, au détriment de la télévision analogique dont la part chute de 32% à 23%.

Pour de plus amples informations (à l'attention des journalistes), prière de contacter:

Dirk Appelmans
Porte-parole
Tél.: 02 226 87 67

Plus d'infos: www.ibpt.be
IBPT
Ellipse Building - Bâtiment C - Boulevard du Roi Albert II 35
1030 Bruxelles
Tél. 02 226 88 88
Fax 02 226 88 77
info@ibpt.be